

**DESCRIPTION**

Additif qui améliore les propriétés de mouillabilité du substrat des vernis en phase solvant. On le conseille quand on est en présence de substances polluantes sur le parquet. Cela permet d'éliminer ou tout au moins de réduire les cratères, les phénomènes de répulsion etc causés par la présence de résidus de silicone ou autres produits similaires.

0,5 Lt

DONNÉES TECHNIQUES

CARACTERISTIQUES physico-chimiques à 20°C (valeurs indicatives. Ces valeurs ne constituent pas une spécification)

Dilution	1-2%
Stabilité et stockage (conservé dans son emballage d'origine non ouvert, dans un lieu frais et à l'abri de l'humidité) (mois)	12
Conditionnement standard (L)	0,5

APPLICATION

Ajouter AD 91 au vernis dans la mesure de 1-2% et bien mélanger, appliquer successivement le vernis selon les procédures habituelles. Avant de revernir un parquet qui a déjà démontré une forte pollution, il est nécessaire d'effectuer un nettoyage des zones les plus polluées avec notre SOLVENTE DI LAVAGGIO, puis poncer et appliquer le vernis additif. Si l'on suspecte la présence d'agents polluants, il est possible d'ajouter l'additif dès les premières couches en respectant les pourcentages conseillés.

NOTES

L'AJOUT DE CE PRODUIT AUX SYSTEMES SOUMIS A LA DIRECTIVE 2004/42/CEE POURRAIT AUGMENTER LES EMISSIONS DE COV AU-DELA DES VALEURS LIMITES CONSENTIES: VERIFIER LES QUANTITES MAXIMALES CONSENTIES.

Ne pas ajouter à des vernis en phase aqueuse.

Précautions de sécurité. Conserver le produit bien fermé, non renversé, dans un endroit frais et loin d'une source de chaleur. Le produit est classifié et codifié conformément aux directives CEE/normes sur les substances dangereuses. Les instructions pour l'utilisateur sont contenues dans la fiche de sécurité spécifique. Les emballages vides ou avec de légères traces de produit séché doivent être éliminés selon les dispositions locales en vigueur. VerMeister S.p.A. garantit que les informations de cette fiche reposent sur les propres expériences et connaissances technico-scientifiques; toutefois, ne pouvant pas contrôler la multiplicité des facteurs pouvant influencer l'emploi du produit, on ne saurait déduire des indications reportées une garantie sur les résultats obtenus. Il est toujours conseillé de vérifier l'aptitude du produit au cas spécifique. Cette fiche annule et remplace toutes les éditions précédentes.